



Nyon, le 23 juin 2005

Au Conseil intercommunal du district de Nyon

Préavis du Comité de direction n°11-2005

Concerne : **Demande de crédit de CHF 37'500.-, pour la participation à la réalisation d'un schéma directeur intercommunal des secteurs de Gland-ouest et de Vich-sud**

Responsable : Pierre-André Romanens

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

1. Historique et contexte

Le périmètre d'études correspond au site 1C de PoleNyon situé sur les communes de Gland et de Vich. L'objectif de ce site consiste à développer des conditions d'accueil de nouveaux emplois dont notre district a tant besoin pour rééquilibrer son développement.

Ce vaste secteur, à vocation régionale, est intégré dans la politique cantonale des pôles de développement économique. Les communes de Gland et de Vich ont manifesté, lors des études préliminaires de ce pôle, leur intention de requalifier les zones d'activités et de tirer parti de la modification de l'offre ferroviaire intervenue en gare de Gland.

En partenariat avec PoleNyon et le crédit cantonal des pôles de développement économique, un concours d'urbanisme a été réalisé sous la forme de mandats d'étude parallèles (MEP). Cette approche novatrice a constitué une première pour notre région. Le résultat de ces MEP a permis de dégager une image résolument nouvelle pour l'avenir de la Ville de Gland et de la commune de Vich. Le développement urbain proposé se fera progressivement, par petites unités délimitées à l'ouest par des parcs bâtis donnant sur la campagne.

Ces différentes unités sont accessibles par la nouvelle collectrice ouest qui les relie à la route de l'Etraz et à la route Suisse. Cette nouvelle liaison permet d'absorber une certaine partie du trafic de l'avenue du Mont-Blanc, actuellement très sollicitée.

Le projet est en harmonie avec les valeurs fondamentales du territoire, la Ville de Gland est insérée dans une vaste plaine entourée de magnifiques cordons boisés et adossée au coteau viticole ; il contribue d'ailleurs à les optimiser. Il prévoit la mise en place d'une vaste plateforme d'interface fonctionnelle au niveau de la gare CFF.

Le potentiel d'accueil de nouveaux emplois est substantiel. A terme, le périmètre pourra abriter de 2'500 à 5'000 nouveaux emplois et entre 2'500 et 5'000 habitants de plus, ceci dans le cadre d'une densité moyenne très raisonnable, à même de garantir un développement de grande qualité.

Concept d'aménagement proposé à l'issue des MEP du site 1C de Gland-Vich (mai 2005)



Les propositions du projet sont totalement compatibles avec les différentes options d'aménagement proposées dans la région dans le cadre de l'établissement des lignes directrices du développement régional (Cf préavis n°4-04) ainsi qu'avec les réflexions en cours du schéma directeur de l'agglomération nyonnaise (Cf préavis n°5-04). Le projet est également conciliable avec le concept de la route des montagnards et les orientations du plan directeur régional de 1993.

Pour concrétiser et garantir la réalisation des propositions qualitatives de ce projet, les autorités des communes de Gland et de Vich ont décidé d'aller de l'avant en consolidant et affinant le concept d'aménagement.

En raison des enjeux de développement de ce site régional et des perspectives liées, les partenaires du projet ont décidé de poursuivre l'accompagnement des communes en vue de la concrétisation de cet ambitieux projet d'aménagement.

2. Description de l'objet - importance

L'option choisie consiste en l'établissement d'un schéma directeur intercommunal qui constituera un outil stratégique pour la planification des actions concrètes. Ce document devra notamment être ratifié par les municipalités de Gland et Vich, ainsi que par les principaux services concernés de l'Etat de Vaud. Ce schéma directeur sera également intégré dans le plan directeur régional en cours de révision.

Ce schéma directeur servira de cadre et de plate-forme de concertation entre les différents acteurs. Il devra notamment proposer une vision opérationnelle ainsi qu'une démarche de management territorial destinée à concrétiser le développement progressif du périmètre.

Le schéma directeur intercommunal comprendra notamment une étude complémentaire de l'«accès ouest», en vue d'établir une zone légalisée permettant de concrétiser cette nouvelle liaison routière.

Le schéma directeur intercommunal abordera les questions suivantes, qui permettront de :

- localiser et planifier l'aménagement des terrains favorables à l'implantation de différents types d'entreprises, renforcer l'offre en secteurs d'habitations et localiser des équipements communaux et/ou régionaux;
- renforcer les fonctions de service et de détente ;
- proposer une réflexion concrète sur la mixité de certaines affectations ;
- intégrer d'éventuels nouveaux terrains au potentiel de développement ;
- initier un processus de consultation entre les différents acteurs ;
- planifier un cadre paysager de qualité contribuant à créer et garantir une identité forte ;
- concevoir des espaces publics structurant les quartiers et les articulant tant avec l'urbanisation existante qu'avec la campagne ;
- organiser un réseau de déplacements performant favorisant l'usage des transports collectifs, limitant les nuisances et encourageant la mobilité douce ;
- garantir de la souplesse dans la gestion des étapes et dans le détail des affectations.

Le périmètre d'étude présente plusieurs intérêts régionaux majeurs. Nous en citerons quelques uns :

Le premier est lié à la valorisation de l'interface de la gare de Gland, qui est appelée à jouer un rôle grandissant sur tout un bassin de vie.

Le second concerne la collectrice ouest qui permettra de faciliter l'accès à la partie occidentale de la Ville ainsi qu'à la gare. Cette collectrice présente également l'avantage de bien s'intégrer au réseau régional, y compris au niveau des projets actuellement à l'étude (liaison transports publics avec Nyon, assainissement de la sortie autoroutière,...).

Le troisième intérêt est lié au potentiel d'emplois que le périmètre peut accueillir ; les communes de Gland et de Vich peuvent ainsi apporter leur contribution au rééquilibrage souhaité du développement régional.

Le quatrième intérêt repose sur la grande qualité de l'aménagement proposé, qui comprend des possibilités d'accueil de nouveaux habitants, des espaces publics, des zones de détente.

Le cinquième intérêt est lié aux possibilités offertes dans le périmètre d'accueillir différents équipements à vocation régionale bien accessibles.

3. Financement et calendrier

Le coût de l'étude s'élève à un montant de CHF 250'000.-. Il est réparti de la manière suivante entre les différents partenaires :

Ville de Gland	112'500.-	45%
Commune de Vich	25'000.-	10%
Etat de Vaud, crédit des pôles	62'500.-	25%
PoleNyon	12'500.-	5%
Conseil régional du district de Nyon	37'500.-	<u>15%</u>
		100%

Ces montants sont proposés sous réserve de l'accord formel de chacune des institutions engagées.

Chacun des partenaires délègue un représentant dans le comité de suivi de l'établissement du schéma directeur intercommunal.

Le schéma directeur intercommunal doit être achevé au printemps 2006. Lorsque les partenaires du projet auront approuvé le contenu du schéma directeur, ce dernier pourra être intégré formellement dans le plan directeur révisé.

4. Conclusion

L'aménagement de l'ouest de Gland et du sud de Vich constitue un chantier très important de la révision du plan directeur régional. Il permet de générer une image résolument nouvelle et de confirmer un certain nombre de fonctions centrales de la Ville de Gland. De plus, il permet de conférer à cette Ville une identité propre qui permet de la distinguer des autres villes de l'arc lémanique.

Compte tenu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil intercommunal du district de Nyon

vu le préavis du comité de direction n°11-2005 concernant la demande de crédit de CHF 37'500.-- pour la participation à la réalisation d'un schéma directeur intercommunal des secteurs de Gland-ouest et de Vich-sud

oui le rapport de la commission ad'hoc

- attendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour
- décide
- d'adopter le préavis du comité de direction n°11-2005 concernant la participation à la réalisation d'un schéma directeur intercommunal des secteurs de Gland-ouest et de Vich-sud .
 - d'accorder le crédit de CHF 37'500.-, sous forme de participation, pour la réalisation d'un schéma directeur intercommunal des secteurs de Gland-ouest et de Vich-sud
 - de porter au budget de fonctionnement durant une période de cinq années la somme de CHF 7'500.- correspondant à l'amortissement de l'investissement
 - de financer cette opération par la trésorerie courante ou, le cas échéant, de recourir à l'emprunt aux meilleures conditions du marché et de porter les frais y-relatifs au budget ordinaire du Conseil régional.

Ainsi délibéré par le Comité de direction dans sa séance du 23 juin 2005, pour être soumis à l'approbation du Conseil intercommunal du district de Nyon.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le Président

Le Secrétaire

Yves Reymond

Patrick Freudiger